

# Asile

## Où seront encasernés les requérants?

Trois sites vaudois sont encore étudiés par Berne. Le Canton milite à fond pour celui de Dailly



### Vincent Maendly

**V**oilà un joli devoir de vacances pour le Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM): faire la synthèse des réactions qu'a suscitées la consultation du Plan sectoriel Asile. Puis la transmettre au Conseil fédéral. A lui de trancher souverainement, dans les mois à venir, entre les quelques options encore ouvertes. *Achtung*, dossier bouillant!

C'est en 2019 que l'accélération de la procédure d'asile doit être opérationnelle. La réforme implique des changements structurels. En Suisse romande, un grand centre d'enregistrement, basé à Boudry (NE), hébergera jusqu'à 480 requérants qui seront, après 21 jours, dispatchés pour 100 à 140 jours dans l'un des quatre autres Centres fédéraux. La localisation de trois d'entre eux est actée: celui des Verrières (NE) sera réservé aux recalotrans, et ceux de Chevilles (FR) et du Grand-Saconnex (GE) seront destinés aux demandeurs d'asile en attente d'une décision ou d'un renvoi dans leur pays.

Il reste encore un site à déterminer, et c'est là que ça coïncide. Le SEM envisage Tourtemagne (VS), Martigny (VS) ou Vallorbe, dont l'actuel Centre d'enregistrement et de procédure perdra cette fonction ainsi que les dizaines d'emplois qui y sont liés. Aucune de ces trois Communes n'a envie d'être choisie. Les Cantons de

Vaud et du Valais les soutiennent et ont proposé une alternative: le fort de Dailly, sur le territoire de Lavey-Morcles. Mais en juin, un comité de pilotage où siège la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a jugé cette idée mauvaise. «Elément déterminant, l'isolement géographique de l'emplacement occasionnerait des coûts d'exploitation élevés et des problèmes de sécurité considérables», résume Martin Reichlin, porte-parole du SEM.

**1280**

C'est le nombre de lits que devra offrir la Suisse romande. Le centre d'enregistrement et de procédure de Boudry en comptera 480. Les centres d'attente et de départ seront de plus petites structures.

«Il va encore y avoir de longues discussions à mener: rien ne sera décidé tout de suite», prédit néanmoins un proche du dossier côté vaudois. Même si la Municipalité de Vallorbe se dit désormais prête à entrer en matière si la part de requérants sur le départ reste proportionnée à ceux qui seront encore sur le balai (*lire ci-contre*). Mais selon les projections officielles, les personnes déboutées - avec les fameux «cas Dublin» - seront bel et bien majoritaires dans ces centres fédéraux.

### Les trois sites vaudois

#### Dailly (Lavey)

**Site:** Fort militaire de Dailly  
**Propriété:** Confédération  
**Capacité:** 250 places d'hébergement

Le fort de Dailly accueille cette année ses dernières recrues. Seront-elles remplacées par des requérants? C'est la proposition formulée en 2015 par le ministre vaudois Philippe Leuba, qui cherche une alternative à Vallorbe. Les autorités locales sont d'accord, et l'Etat du Valais soutient l'idée, pour éviter que Martigny ou Tourtemagne n'héritent du futur Centre fédéral. Le hic, c'est que la Confédération est peu emballée, même si elle a retenu le fort comme une option dans son Plan sectoriel Asile. Trop éloigné de tout, trop cher à réaffecter pour les civils - 30 millions de francs sur vingt-cinq années d'exploitation. Expertises et contre-expertises ont été menées. En juin, le comité de pilotage réunissant le Département fédéral de Justice et police et deux conférences



CHANTAL DERVEY

intercantionales suggère d'écarter cette piste. Colère du Conseil d'Etat, qui écrit, dans un courrier au Secrétaire d'Etat aux migrations, que l'hypothèse Dailly «n'a jamais été étudiée sérieusement». Syndic de Lavey-Morcles, Yvan Ponnaz

à moins d'ardeur à défendre la cause: «Nous avions juste dit que nous entrions en matière, mais il n'y a jamais eu de discussions plus poussées. Pour nous, le dossier est clos. A moins que quelqu'un le rouvre.»

#### Vallorbe

**Site:** Centre d'enregistrement et de procédure (CEP)  
**Propriétaire:** Confédération  
**Capacité:** 250 places d'hébergement

Que deviendra l'actuel CEP dans deux ou trois ans, lorsque le site de Perreux, à Boudry (NE), aura repris cette vocation d'enregistrement? C'est la question cruciale. A l'origine, Berne veut faire de *La Forteresse* chère au cinéaste Fernand Melgar l'un des trois centres de départ romand, puisqu'il est déjà opérationnel. Mais la Municipalité, soutenue par le Canton, s'y oppose. Motif: le profil de ces requérants «qui n'ont plus rien à perdre» sera différent, et tout le modus vivendi patiemment mis en place à Vallorbe depuis dix-sept sera chamboulé. Mais dans le Plan sectoriel Asile, le vocable a évolué: les Centres fédéraux pour requérants ont désormais une fonction d'attente et de départ. Le syndic, Stéphane Costantini, a de-



JEAN-PAUL GUNNARD

mandé des précisions au Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM): «S'il y a une réelle mixité et une juste proportion entre les requérants déboutés et ceux dans l'attente d'une décision, alors la Commune est prête à continuer

l'effort.» Cela rendrait l'option Dailly caduque. Mais, averti l'édile, si Berne s'obstine à ouvrir à Vallorbe un centre de départ, «nous cesserions alors toute collaboration avec le SEM quant à la gestion du quotidien».

#### Moudon/Syens

**Site:** Caserne militaire de Valacré  
**Propriété:** Confédération  
**Capacité:** 480 places d'hébergement

La caserne de Moudon apparaît sur le Plan sectoriel Asile comme un site de remplacement à celui de Boudry (NE). Ce centre d'enregistrement appartient au Canton de Neuchâtel, qui le loue à la Confédération jusqu'à fin 2028. Après, c'est l'inconnue. Le bail sera-t-il prolongé? Si oui, Moudon ne sera pas sollicité. Et c'est l'hypothèse la plus rationnelle. La plus probable aussi, espèrent les autorités locales, qui ne veulent pas que le Secrétaire d'Etat aux migrations mette le grappin sur Valacré. La commune de 6000 habitants ferait déjà sa part de solidarité en accueillant 150 réfugiés logés là par l'EVAM. «Pour nous, l'épée de Damoclès est encore là, mais elle s'éloigne», signale la syndique, Carole Pico. «Le comité de pilotage national privilégié



JEAN-PAUL GUNNARD

une prolongation du bail à Perreux. La Confédération fera tout pour que cela marche.» Aux dernières nouvelles, les soldats désertent la caserne moudonnaise en 2025 et l'Etat s'est dit intéressé à la racheter le moment venu.

Un groupe de travail où siègent des représentants du Canton et des communes de Moudon et de Syens planchera dès cet automne sur l'avenir du site. «Il faut être proactif sur cette question», glisse la syndique.